

PROCES VERBAL

DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 20 décembre 2012 à 10h00

Route de Saint André d'Embrun – Domaine du Pont Neuf – 05200 – EMBRUN

Présents : Yoann ABOVILIER – Yves BARET Henri FAURE – Laurence GRECHEZ – Richard LACORTIGLIA – Yves MOUSSET – Jean Gabriel RAVARY – Jacqueline REIDE – Jean SODE – Marc VIOSSAT

Représentés :

Excusés : Florence CARNEVALE – Dominique DROUET (CAPEB) –

Participants : Liliane LACORTIGLIA, Philippe PORTELA

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 décembre 2012 à 10h00 au siège de l'Association sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2012
- 2) Situation de l'activité au 30 novembre 2012, situation financière et projection au 31/12/2012
- 3) Gouvernance de l'Association :
 - rôle du Conseil d'Administration, du Bureau et du Président
 - modifications statutaires
 - règlement intérieur
- 4) Définition des projets à court terme
- 5) Questions diverses :
 - projets en cours
 - salaires 2013 (entrée en vigueur de la Convention Collective SYNESI
date du prochain Conseil d'Administration)

1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2012

Le Président donne lecture du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité

2) Situation de l'activité au 30 novembre 2012, situation financière et projection au 31/12/2012

Le rapport complet ayant été envoyé aux membres du Conseil préalablement à la réunion, le Directeur présente succinctement les points importants. Ayant pris note des remarques émises lors du dernier Conseil d'Administration, le Directeur informe le Conseil que pour des raisons de temps, toutes les remarques n'ont pu être prise en compte mais que le nécessaire sera fait pour le prochain Conseil et notamment :

- les ventilations analytiques et particulièrement les salaires
- le compte « activités annexes » qui ne devrait regrouper que les montants autres que chantier et formation.
- l'état des subventions : le présenter en colonnes : demandes faites – accords reçus – acomptes reçus – soldes à recevoir.

3) Gouvernance de l'Association

- **Rôle du Conseil d'Administration, du Bureau et du Président**

Le Bureau de

Confirmation du CA comme instance de décision qui vote notamment:

- les subventions (obligation imposée par les financeurs)
- les budgets
- les nouveaux projets
- les créations de poste
- les engagements financiers sur fonds propres.

- Et toutes autres questions engageant l'association .

Ordre du jour des CA: Il est signé du président -l'ordre du jour est préparé par le bureau en lien avec le directeur.

@ Le bureau accompagne le directeur sur les projets de développements de l'association.

Il l'accompagne dans les démarches auprès des élus et, parfois, des chargés de mission, et en échangeant sur le choix stratégiques des dossiers.

@ Le président doit échanger régulièrement avec le directeur, afin de suivre l'avancement des dossiers et il doit être informé des problèmes éventuels.

Il est rappelé que le directeur est le seul interlocuteur des administrateurs de l'association.

(à l'exception des questions purement techniques qui pourront être abordées avec le

responsable technique}

- **Modifications statutaires :**

Jacqueline Reide et Jean-Gabriel Ravary présentent au Conseil d'Administration un projet de mise à jour des statuts et un projet de règlement intérieur. Le Conseil décide de consacrer un prochain Conseil d'Administration à l'analyse et la discussion autour de ces projets. La date dudit Conseil sera fixée ultérieurement.

- **Création d'une commission « technico-politique »**

Après en avoir discuté, il apparaît aux yeux de tous que cette commission est une nécessité pour le Gabion. Il s'agit de constituer un groupe de travail de deux ou trois techniciens se réunissant une ou deux fois par an, afin de réfléchir aux évolutions à venir dans le bâtiment et d'anticiper la mise en place de formations répondant à ces évolutions. Des personnes comme Vincent Rigassi, Vincent Keller, Jean-Pierre Oliva, qu'il faudra sans doute rémunérer pour ce travail. Cette commission aura un rôle consultatif auprès du Conseil d'Administration et donnera son avis sur les projets du Gabion ; (Le terme de technico-politique sous-entend que les choix techniques ont un impact direct sur les métiers induits et ainsi sur l'organisation de la structure). Richard Lacortiglia est chargé de sa mise en place. Un budget sera prévu pour son fonctionnement.

4) Définition des projets à court terme

5) Questions diverses

- **Statut de Maître de Conférences Associé de Philippe Portela auprès de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble**

Le Conseil prend acte du statut de Maître de Conférences Associé de Philippe Portela pour lequel il a fait l'objet d'un arrêté ministériel le nommant à ce poste du 1er septembre 2011 au 31 août 2014. Le Conseil autorise Philippe Portela à exercer cette fonction complémentaire dans la limite maximum de 200 h annuelles. Cette décision a été préalablement validée par le Président

- **Chauffage solaire et instrumentation**

Philippe Portela, Directeur, et Laurent Limousin, Responsable Technique, présentent le projet définitif de chauffage solaire thermique et d'instrumentation du bâtiment expérimental. Ils sollicitent l'accord du Conseil d'Administration pour la mise en œuvre du projet qui, pour des raisons climatiques devrait être réalisé avant le 10 décembre 2012. Le directeur rappelle que le coût global du projet devrait être inférieur à 50 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité sur le projet et donne tous pouvoirs à Philippe Portela pour faire le nécessaire.

Le Conseil précise que Richard Lacortiglia sera associé à la mise en œuvre du projet d'instrumentation

- **Comité de Pilotage**

Le directeur rappelle au Conseil d'Administration que le prochain Comité de Pilotage du Gabion se déroulera : le jeudi 18 octobre de 9h à 12h. Jean Sode, Président et Richard Lacortiglia, Vice Président, annoncent qu'ils seront présents à cette instance.

- **Mane**

Le directeur informe le Conseil d'Administration que le débroussaillage et la mise en sécurité du site sera réalisée avant la fin du mois de décembre sous l'autorité d'Alain Richard, « le maçon de Saint Michel ».

- **Prud'hommes**

Un salarié, Richard Allemand, licencié pour faute grave en juin a saisi le tribunal des Prud'hommes, l'affaire est en cours.

- **Date du prochain Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration demande au Directeur de proposer plusieurs dates au mois de décembre

A 20 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. .

Le Président, Jean Sode